

[leparisien.fr](https://www.leparisien.fr)

«Je me sens seul au monde» : il a perdu 128000 euros dans une arnaque bancaire tentaculaire sur Internet

Par Stéphanie Forestier Le 12 septembre 2022 à 07h00

5-6 minutes

L'affaire semblait pourtant bonne. Prévoyant, Richard avait pris les devants après avoir été démarché par cette banque qui lui proposait de juteux placements. Il vérifie les numéros de SIRET, leur présence à la Fédération des banques de France. « J'y suis ensuite allé en toute confiance », souffle-t-il aujourd'hui. Cet habitant de Cuise-la-Motte (Oise), un village à 15 minutes de Compiègne, a alors investi 128 000 euros dans un plan d'épargne et des actions à haut rendement : Airbnb et la Française des jeux.

Si tout semble en règle, le pot aux roses est dévoilé quand cet homme de 54 ans tente de vendre ses actions. Il n'a plus accès à son compte et comprend que ses économies se sont envolées. Comme bien d'autres, il a été victime d'une [bande spécialisée](#) dans la cyberarnaque. Un phénomène en explosion depuis le Covid. En 2021, 800 victimes ont été recensées par l'association de défense des consommateurs (ADC) qui a pris en main le dossier au niveau national.

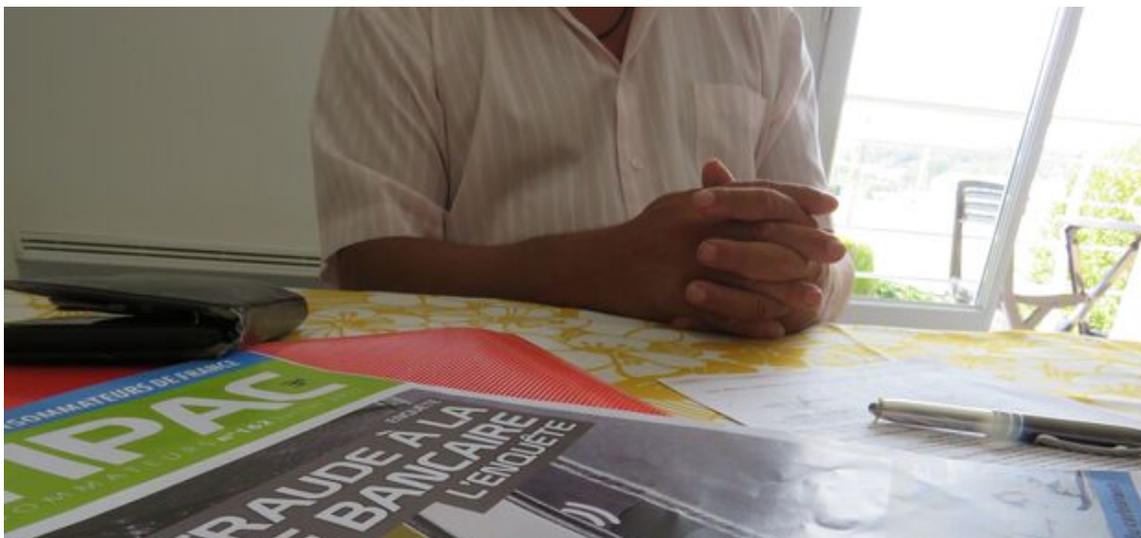
Le vrai site des banques en ligne mais l'espace

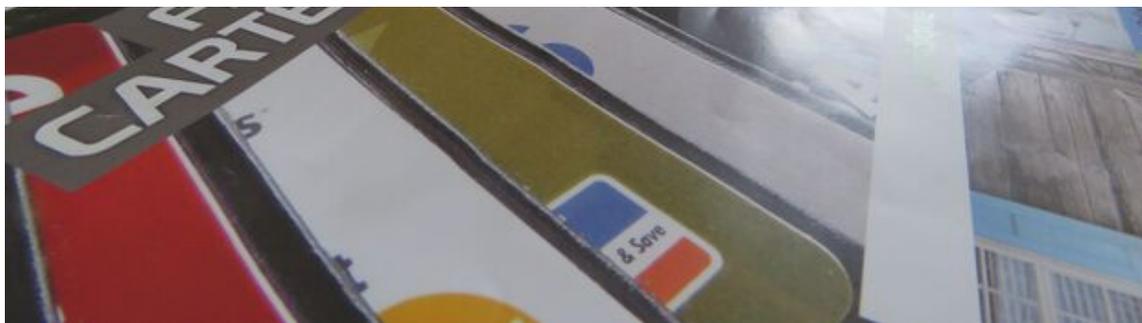
personnel des clients piraté

Richard a été démarché par ces banques dans le cadre de son travail. Rapidement, on lui explique qu'il y a aussi une branche « particuliers » avec de bons placements financiers, à laquelle il adhère en nombre 2021. L'illusion mise en place par les voyous est quasi parfaite. « [J'avais un conseiller au téléphone](#), je pouvais consulter mon espace personnel sur les sites avec mes identifiants et mes codes. Il n'y avait rien de louche. »

Seulement, en mai dernier, quand il décide de vendre ses actions, plus de son, plus d'image. Il a été mis sur liste noire. « Les numéros de téléphone n'étaient plus attribués. Mon accès était désactivé. J'ai déposé plainte le 12 mai à la gendarmerie. Depuis, j'attends et je me sens seul au monde. On m'a dépouillé de mes économies. »

Une centaine de banques auraient été piratées comme celles en qui Richard a placé sa confiance : Olkypay et Itau BBA France. Cette arnaque, appelée clone à la banque réelle, concerne principalement [les banques en ligne](#). Pas de guichet, pas de contact physique, [les escrocs établissent plus facilement un lien de confiance](#) par mail et téléphone. Le site Internet des banques est le vrai site, ce n'est que quand la victime bascule sur son espace personnel que l'escroquerie commence.





Cuise-la-Motte, jeudi. Richard a porté plainte mais pense prendre un avocat spécialisé, partenaire de l'association de défense des consommateurs, qui aide de nombreuses victimes.

L'association de défense des consommateurs ne connaît que trop bien ce cas de figure. ADC gère plus de 2 400 dossiers comme celui de Richard. « Les escrocs ont profité de la privatisation de la Française des jeux en 2019 pour ouvrir leurs premiers sites avec ce produit d'appel. Des actions en achat presque illimité avec un coût d'introduction bas, donc alléchant », développe Guy Grandgirard, le président national de l'ADC.

C'est en 2020 et 2021 que les plaintes ont afflué. Le préjudice des 800 victimes qui se sont fait connaître à l'association s'élève à plus de 45 millions d'euros. En 2022, pour l'instant, il atteint 24 millions d'euros, « mais on va finir à 35 ou 40 millions ».

« Ils sont avenants et pratiquent une véritable manipulation mentale », poursuit le président d'ADC qui a identifié la source de l'arnaque. « Les centres d'appels sont basés en Israël et se composent de plusieurs réseaux. Tout se fait à distance. Il n'y a rien en France, sinon, ils auraient été fermés depuis longtemps. »

« Quand c'est trop beau, c'est une arnaque »

C'est là toute la complexité de cette affaire. De nombreuses enquêtes au pénal sont en cours, toutes en enquêtes

préliminaires à cause des ramifications internationales. L'avocat de l'association rassemble les dossiers. « Et je vais m'y associer mais ça risque d'être long : cinq voire six ans », soupire Richard.

Contactées, Olkypay et Itau BBA France n'ont pas donné suite à nos demandes. ADC affirme que tous les établissements concernés ont porté plainte. Beaucoup affichent d'ailleurs sur leur site des avertissements. « Des tentatives d'escroqueries par téléphone ou e-mail sont en cours », indique Olkypay sur sa page d'accueil avec, en lien, un document plus détaillé indiquant comment s'en prémunir. « Nous vous rappelons que nous ne proposons pas la vente de crédits, d'actions, ou autres placements financiers », est-il inscrit.

Selon ADC, un procès devrait s'ouvrir fin 2023, début 2024, à Nancy (Meurthe-et-Moselle), avec 1 300 victimes, 30 millions d'euros de préjudices et 42 banques concernées. « On le répète, martèle Guy Grandgirard, quand c'est trop beau, c'est une arnaque. Il faut appeler la banque pour vérifier l'identité de la personne qui vous a contacté, vérifier aussi le Whois (*la carte d'identité numérique des entreprises*), et croiser les informations. C'est fastidieux, mais c'est primordial. »